



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA CARTE HERTZ HORIZONS.

La carte Hertz Horizons est une carte personnelle, non cessible et réservée aux résidents français (hors Corse). Les avantages qu'elle procure ne s'appliquent qu'à une seule location à la fois. Elle demeure la propriété de Hertz et ne peut être utilisée que par le titulaire dont le nom figure sur la carte. La carte Horizons permet à son titulaire de bénéficier d'avantages et de services sur les locations de véhicules.

I. AVANTAGES TARIFAIRES

Les tarifs préférentiels détaillés ci-dessous seront octroyés au titulaire de la carte Hertz Horizons dans les agences Hertz en France métropolitaine hors Corse, sous réserve de disponibilité du véhicule demandé.

- Pour les véhicules de tourisme:

- 20 % de réduction sur les forfaits Hertz publics,
- Suppression partielle de la Franchise Dommages (CDW) et de la Franchise Vol (TP)
- 250 km par jour. Au-delà de ce forfait, le kilomètre supplémentaire sera facturé 0,90 € TTC.

Pour les véhicules des gammes Prestige et Fun :

- 20 % de réduction sur les forfaits Hertz publics,
- Suppression partielle de la Franchise Dommages (CDW) et de la Franchise Vol (TP).

- Pour les véhicules utilitaires :

- 20 % de réduction sur les forfaits Hertz publics pour toute location de véhicule utilitaire de 1 à 20 m3,
- Suppression partielle de la Franchise Dommages (CDW) et de la Franchise Vol (TP).

=> Informations et réservations Hertz : 0 825 861 861 (0,15€ TTC/mn).

- Pour les camping-cars :

- 20% de réduction sur les tarifs camping-cars Trois Soleils en vigueur, hors options et garanties, sur la dernière semaine de location, pour une réservation de 2 semaines minimum (soit 14 jours consécutifs). Offre non cumulable avec d'autres offres spéciales et non remboursable.

=> Réservation Camping-cars Trois Soleils : 04 75 82 02 02.

II. PRODUITS OPTIONNELS OFFERTS

Les avantages ci-dessous sont cumulables et offerts UNIQUEMENT pour les locations de véhicules de tourisme en France métropolitaine (hors Corse).

- Siège bébé/enfant :

Jusqu'à 2 sièges bébé (enfant de 9 mois à 3 ans) ou 2 rehausseurs (enfant de 3 à 10 ans) sont offerts à la location en précisant la demande de sièges enfants lors de la réservation du véhicule au moins 48H à l'avance. Sous réserve de disponibilité des sièges dans l'agence choisie.

- Surclassement :

Surclassement d'une catégorie selon disponibilité pour toute location d'un véhicule de catégorie B, C ou D.

- Supplément jeune conducteur :

- Remise de 50 % sur la surcharge jeune conducteur (de 21 à 25 ans) : 18.50 € au lieu de 37€ (limité à 444 €) pour les locations en agence.

- Offert pour les locations prépayées via hertz.fr.

- Conducteur additionnel :

Option gratuite dans la limite d'une gratuité par contrat.

III. ACCÈS AU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

Hertz #1 Club Gold :

Lors de sa souscription à l'offre Hertz Horizons, le client peut adhérer au service de fidélité de Hertz, réservé aux meilleurs clients et accessible uniquement sur invitation. Pour en bénéficier, le client devra fournir son adresse e-mail complète, valide et lisible sur le formulaire d'adhésion Hertz Horizons. Un e-mail lui sera ensuite envoyé avec un lien internet lui permettant de s'inscrire et de bénéficier ainsi de tous les avantages suivants :

- Comptoirs prioritaires dans plus de 1000 agences dans le monde
- -Points de fidélité Gold Plus Rewards cumulables dans les agences Hertz participantes en Europe et dans le reste du monde. Ces points sont ensuite échangeables contre des locations Hertz gratuites : description du programme sur hertz.fr, rubrique « Fidélité ». A la souscription de l'offre Hertz Horizons, 800 points Gold Plus Rewards sont offerts si le client a accepté de recevoir des points lors de son adhésion au programme de fidélité.
- Des offres promotionnelles régulières.

IV. CONDITION D'ATTRIBUTION

Le titulaire de la carte Hertz Horizons doit être âgé de 21 ans minimum et doit avoir son domicile principal en France métropolitaine (hors Corse). Il doit être habilité à la conduite d' un véhicule, conformément aux Conditions générales de Location et aux règles de qualification Hertz ou franchisés Hertz en vigueur (âge, permis de conduire et moyens de paiement acceptés suivant la catégorie du véhicule loué).

L'acceptation de l'offre implique de communiquer toutes les informations demandées:

- Sur le formulaire d'adhésion de la brochure qui doit être renvoyé à : Hertz Horizons - BP 38 -13410 Lambesc. Formulaire également disponible dans les agences Hertz ou sur www.hertz.fr/horizons
- Sur Internet : la carte Hertz Horizons peut être souscrite sur hertz.fr/horizons.

Après confirmation de l'adhésion par le Titulaire, Hertz adresse un accusé de réception par voie électronique à l'adresse email du Titulaire qui entraîne l'acceptation définitive de l'offre.

V. REGLEMENT DE LA CARTE HORIZONS

La carte Horizons est délivrée moyennant le paiement d' une cotisation annuelle de 29€. Renouvellement annuel fixé à 19 €.

Son règlement peut être effectué :

- Par carte bancaire.
- Par chèque bancaire à l' ordre de Hertz Horizons - BP 38 -13410 Lambesc.
- Directement au comptoir, la carte Hertz Horizons sera alors facturée sur le contrat de location souscrit par le client.

Le Titulaire reçoit sa carte Hertz Horizons dans un délai de 2 à 3 semaines.

Hertz se réserve le droit de ne pas délivrer la carte Horizons en cas d'inexactitude

ou d'insuffisance des informations fournies. Dans ce cas, Hertz procédera au remboursement de la cotisation éventuellement versée. Hertz peut mettre fin au droit du titulaire d'utiliser sa carte Horizons et en ordonner la restitution en cas d'inexécution par le titulaire, des obligations résultant de tout contrat conclu par ce dernier avec Hertz ou les partenaires de la carte. Cette décision de Hertz donnera lieu au remboursement de la dernière cotisation, si la carte n' a jamais été utilisée au cours de l'année. La cotisation entamée est due pour l'année entière et ne pourra donner lieu à un remboursement partiel.

VI. CONDITIONS D'UTILISATION

Les remises et tarifs ci-dessus ne sont en aucun cas cumulables avec d'autres remises ou promotions.

Le titulaire de la carte Hertz Horizons est responsable de l'utilisation de celle-ci.

En cas de perte ou de vol de sa carte, le titulaire devra en informer le service Marketing de Hertz France SAS - 1/3, avenue de Westphalie - 78180 Montigny-le-Bretonneux, par lettre recommandée avec accusé de réception. Sur demande écrite, une nouvelle carte lui sera délivrée sans coût supplémentaire pour la durée restant à couvrir. La carte Hertz Horizons est valable 1 an à compter de la date d'émission, et sera renouvelée par décision du porteur, moyennant paiement de la cotisation applicable au moment du renouvellement. Hertz se réserve le droit de ne pas la renouveler. Le titulaire de la carte Hertz Horizons a l'obligation de respecter les présentes conditions, sans exception, et ne peut en aucun cas se faire rembourser ou vendre les produits et services liés à l'utilisation de cette carte. La possession d'une carte Hertz Horizons ne garantit pas la disponibilité d'un véhicule ou produits additionnels Hertz. Les locations effectuées au moyen de la carte Horizons sont soumises aux conditions générales de location Hertz ou franchisés Hertz en vigueur au moment de la prise en charge du véhicule et mentionnées au dos du contrat de location. La carte Hertz Horizons n'est pas un moyen de paiement. Au départ de la location, le titulaire de la carte doit présenter une carte bancaire à son nom et acceptée par Hertz. Hertz ne saurait être, en aucun cas, tenu responsable des litiges nés entre le titulaire d'une carte Hertz Horizons et les prestataires autres que Hertz. Tout litige pouvant naître entre le titulaire (ayant contracté en qualité de commerçant) de la carte Horizons et Hertz, sera de convention expresse, de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Versailles, ou de tout autre juridiction au seul choix de Hertz ou de ses franchisés et affiliés. L'usage de la carte Horizons implique l'acceptation, sans réserve des présentes conditions.

VII. DISPOSITIONS FINALES

Conformément à la loi Informatique et Libertés, nous vous précisons que la transmission des informations qui vous sont demandées n'a pas un caractère obligatoire. Ces informations sont destinées exclusivement à Hertz et/ou ses filiales et/ou franchisés pour le traitement de votre demande. Toute demande incomplète est susceptible de ne pas être accueillie par Hertz. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant auprès de :

Hertz France SAS- service Marketing- 1/3, avenue de Westphalie - 78180 Montigny-le-Bretonneux

Les conditions mentionnées ci-dessus sont modifiables par Hertz à tout moment sans préavis.